

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 306 Analyse de politiques spécifiques			
Ancien Code	SOAS3B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies (HD) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p> <p>HELHa Louvain-la-Neuve Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be) Marc PALATE (marc.palate@helha.be) Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B06E	CPAS et travail social	24 h / 2 C
SOAS3B06F	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B06H	Systémique et médiation	24 h / 2 C
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	24 h / 2 C

SOAS3B06N	Travail social et insertion socio-professionnelle	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	
SOAS3B06M	Exil et Migration	30 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Z	Exil et Migration	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B06D	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B06E	CPAS et travail social	20	
SOAS3B06F	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B06H	Systémique et médiation	20	
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	20	
SOAS3B06N	Travail social et insertion socio-professionnelle	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	20	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	
SOAS3B06M	Exil et Migration	20	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B06Z	Exil et Migration	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B06D	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Cours au choix de l'étudiant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

CPAS et travail social			
Ancien Code	7_SOAS3B06E	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3065		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Aujourd'hui, l'étendue des missions des CPAS, reflète l'image de la complexification des parcours de vie des individus et des besoins qui y sont liés.

Le cours a donc pour ambition de travailler les représentations autour de cette institution et de ses bénéficiaires, d'en rappeler et détailler les missions légales et les différentes formes d'aide sociale.

Il s'agit d'approfondir les droits sociaux, affiner les connaissances nécessaires à l'assistant social pour pratiquer dans le secteur, en regard des réalités sociales en constante évolution.

Les CPAS évoluent dans un contexte général de pauvreté et d'exclusion sociale inquiétants qui ne peut que concerner tout travailleur social.

Il s'agit d'outiller tout futur AS des connaissances de base et pratiques relatives au droit à l'intégration sociale, la disposition au travail, l'insertion professionnelle, la formation, les études via le PIIS, le rapport à l'argent, la gestion du budget et l'endettement, la notion de contrôle et de dignité humaine.

Le cours alternera expériences, notions théoriques, exercices et échanges avec des professionnels. Ce cours est co-construit et dispensé en alternance par Me **Sylvie Molle** et Me **Annick Drugmant**

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier les missions générales et spécifiques des CPAS.
- II. Identifier les différentes composantes du Droit à l'Intégration Sociale à travers le PIIS et la disposition au travail.
- III. Nommer les deux volets principaux de l'Aide Sociale.
- IV. Adopter un regard critique par rapport à la politique du secteur et aux méthodes d'intervention.
- V. Être capable d'élaborer une enquête sociale ainsi qu'un projet individuel d'insertion.
- VI. Questionner les notions de contrôle social, secret professionnel et équité.
- VII. Utiliser les outils techniques en regard de chaque mission spécifique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se développe autour de quatre modules bien distincts :

Module 1 : fonctionnement du CPAS

Ce module reprend le cadre législatif en mettant l'accent sur la loi organique et la loi sur le Droit à l'Intégration Sociale.

Les organes décisionnels ainsi que les missions spécifiques des CPAS sont également abordés.

Module 2 : le travailleur social et l'enquête sociale

A travers les compétences attendues par l'AS en CPAS, ce module retrace tout le cheminement de l'aide jusqu'à l'enquête sociale. Il met l'accent sur la difficulté pour l'AS de jongler entre les impératifs fixés par le droit, l'accompagnement social, le contrôle social.

Module 3 : Le Droit à l'Intégration Sociale

L'accent est mis à la fois sur le contexte de la création de cette loi, son contenu ainsi que le PIIS et ses spécificités. Un temps est consacré à une approche plus réflexive face à l'obligation du PIIS, la place qu'il occupe, ses avantages et ses dérives. Un point est consacré enfin aux sanctions en cas de non-respect de ce PIIS.

Module 4 : thématiques spécifiques

- L'insertion socio-professionnelle et plus particulièrement le dispositif de la mise au travail à travers l'article 60/61.
- La guidance budgétaire.
- Les réalités sociales rencontrées à la fois par les bénéficiaires et professionnels des CPAS.
- Les étrangers et demandeurs de protection internationale.
- La prévention traitée à travers la Journée en Entreprise du 21 septembre 2024 au CPAS d'Ath.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche interactive basée sur l'expérience professionnelle des étudiants en stage.
- Intervention de personnes ressources.
- Exercices et réflexions en sous-groupes.
- Visite du CPAS d'Ath.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du cours, il sera mis l'accent sur les échanges avec les étudiants. Un temps de questions/réponses sera organisé à leur demande.

Sources et références

- Thomas-Lodefier M.C (2019). Les missions au cœur du CPAS. Fédération des CPAS. Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Duchêne J&Xhaufaire S (2017). La disposition au travail et le PIIS. Fédération des CPAS. Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Cultures et Santé (2015). Les Centres publics d'action sociale. Guide d'accompagnement.
- Focquet Jean-Pierre (2019). La récupération de l'aide sociale. Editions Vanden Broele.
- Antoine Bernard (2009) Travail Social et écriture légale en CPAS. Editions Vanden Broele.
- Berger Jean -Marie (2012). De la relation de confiance à la lutte contre la fraude sociale. CPAS Plus.6-7
- SPP Intégration sociale (2016). Circulaire relative à la loi du 21/07/2016 modifiant la loi du 26/05/2002 concernat le droit à l'intégration sociale.
- Fédération des CPAS (02/2017).40ANS d'action sociale en Wallonie. Des préjugés à la réalité. Mouvement Communal .915 Focus.
- Steve Gilson. Formation Union des Villes et Communes de Wallonie (2004) La guidance budgétaire en CPAS.Notes de formation S.Molle.
- Hugues-O.Hubert (09/2016) .Contractualisation et aide sociale : le contrat a ses raisons que la raison ignore....Communication Etats Généraux de l'insertion.
- La bibliographie sera enrichie d'ouvrages, articles et circulaires au vu des évolutions dans le secteur.
- Fédération des CPAS(2020). Radioscopie 2020 des politiques d'insertion menée dans les CPAS Wallons.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Power point à disposition sur connected
- Articles de revue ou de presse
- Mise à disposition d'articles de loi, circulaires.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation est vivement conseillée car l'examen écrit porte sur les éléments vus aux cours et sur la journée découverte entreprises.

Examen écrit sur base de questions ouvertes et de mises en situation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Ancien Code	7_SOAS3B06F	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3066		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi abordées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

De manière générale,

- Expliquer le sens et la fonction de la Loi dans le groupe social

En matière d'introduction aux notions de victimologie pénale;

- définir et différencier les notions de victimologie générale et pénale, de victimisation primaire et secondaire, de différencier les "types" de victimes suivant les modèles présentés;
- décrire et identifier les conséquences de la victimisation de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (analyser une vignette clinique, un témoignage);
- décrire le dispositif belge de prise en charge des victimes ;

En matière d'introduction aux notions de criminologie,

- définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive;
- expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
- identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et

- dans l'approche du cas particulier (analyser une vignette clinique);
- définir et identifier les fonctions de la peine;
- démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.
- argumenter une réflexion critique sur la thématique du travail social auprès des justiciables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction de concepts cadres

- Place de la Loi dans le groupe social.
- Mise en perspective des concepts de déviance et de normes

Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

- Déviances et délinquance, notions de dangerosité et de récidive.
- Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.
- Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).
- La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société
 - Les fonctions de la peine.
 - Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.
- Approche du concept de désistance et des facteurs de désistance.

Notions introductives de victimologie

- La victimologie. De la victimologie générale à la victimologie pénale.
- Victime et victimisation.
 - Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.
 - Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.
- Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel). Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques, échanges avec des témoins)
- Analyse de vidéos et de documents
- Visite d'un établissement pénitentiaire (facultatif)
- Interventions de personnes ressources (facultatif)

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Sources et références

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Mise à disposition d'un plan du cours sur ConnectED.
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est écrit, et porte sur l'ensemble de la matière présentée en classe et proposée au travail en autonomie. L'étudiant sera confronté à des questions ouvertes et/ou fermées, avec analyses de situations et de cas (présentées sous forme de textes ou de documents audio-visuels).

L'examen de seconde session est proposé sous des modalités identiques.

Les étudiants redoublant sont soumis aux mêmes modalités d'examen que les étudiants de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Systémique et médiation			
Ancien Code	7_SOAS3B06H	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence PIRE (florence.pire@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de 24h est habituellement réparti en 2 parties: Médiation familiale par Véronique Pourveur et Approche systémique par Florence Pire.

Cette année, en raison de l'absence de Madame Pourveur, il sera consacré entièrement à l'approche systémique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines.
- II. Connaître l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

Approche systémique

Les objectifs sont de

- sensibiliser les étudiants à l'approche systémique, modèle de pensée et d'action les inviter à poser un autre regard sur la réalité qui les entoure
- les inviter à développer une approche globale, à 360 degrés, sur des situations de tout type
- les amener à prendre conscience des apports de l'approche systémique pour le travail social que ce soit avec des individus, des familles, des groupes, ou encore, des institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan de la partie Approche systémique

I - Origines et définition

1.1. Origines

1.2. Vers une définition

II - Les systèmes

2.1. Qu'est-ce qu'un système ?

2.2. Les principes directeurs des systèmes

2.3. Les systèmes fonctionnels et dysfonctionnels

2.4. Le travailleur social et le système

III - Les communications

- 3.1. Le processus de communication
 - 3.2. La métacommunication
 - 3.3. Les réactions à la communication
- IV – Le changement
- 4.1. Quel changement ?
 - 4.2. Le travailleur social, accompagnateur de changement
 - 4.3. Les stratégies de changement

Démarches d'apprentissage

Au niveau pédagogique, nous allons faire de la systémique appliquée c'est-à-dire que nous allons appliquer les concepts systémiques à notre groupe-classe pour les comprendre. Une part importante est donnée aux aspects pratiques réalisés en classe.

Les supports du cours sont :

- les illustrations et les exemples partagés
- les exercices réalisés individuellement et collectivement
- le partage des expériences de stage et autres vécues par les étudiants
- la visite d'une institution
- la rencontre avec un.e professionnel.le pratiquant l'approche systémique
- le présent syllabus qui reprend les concepts théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches.

Sources et références

Pour Approche systémique

AMIGUET Olivier et JULIER Claude, L'intervention systémique dans le travail social, Ed. I.E.S., 1996
BEAUJEAN Jacques, Coopération et approches systémiques, Ed. ERES 2009
BERIOT Dominique, Manager par l'approche systémique, Ed. Eyrolles 2006
BOILY Chantal, Guide pratique de l'analyse systémique, Ed. Lavoisier 2000
BONAMI Michel, DE HENIN Bernard, BOQUE Jean-Michel, LEGRAND Jean-Jacques, Management des systèmes complexes, Ed. De Boeck 1993
DURAND Georges, Abécédaire systémique du travailleur social, Ed. Opéra 2004
MALAREWICZ Jacques-Antoine, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, ESF Editeur 1992
WATZLAWICK Paul, Une logique de la communication, Ed. du Seuil 1979
YATCHINOVSKY Arlette, L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, EST Editeur, 2004

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur Connected
Travail sur des situations présentées par les étudiants.
PowerPoint, images, vidéos, visite, invité

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de janvier sera un examen écrit.

Comme la mise en œuvre d'une démarche systémique demande un double apprentissage : la compréhension des concepts et leur utilisation pratique, les questions porteront sur :

- les illustrations et les exemples partagés
- les exercices réalisés individuellement et collectivement
- le partage des expériences de stage et autres vécues par les étudiants
- la visite d'une institution

- la rencontre avec un.e professionnel.le pratiquant l'approche systémique
- le présent syllabus qui reprend les concepts théoriques.

En cas de seconde session, l'étudiant devra représenter un examen écrit en août-septembre selon la même formule qu'en janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et toxicomanie			
Ancien Code	7_SOAS3B06I	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à mobiliser différentes notions pour permettre à l'étudiant de mieux appréhender le champ des toxicomanies dans sa complexité. Le cours ambitionne un regard sociologique, clinique, politique et critique de la question des assuétudes. Le cours doit participer à la construction d'un positionnement professionnel, permettre de mobiliser des compétences et des ressources pour l'action, favoriser l'émancipation par la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de drogues

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement l'étudiant doit être capable de :

- I. Repérer les éléments clés de l'histoire et de la géopolitique des drogues.
- II. Identifier les orientations des politiques drogues sur le plan Fédéral et en Fédération Wallonie Bruxelles.
- III. Catégoriser les produits illégaux et les modalités d'usage.
- IV. Catégoriser les profils psycho-sociaux des usagers.
- V. Décrire les modèles de prise en charge et les paradigmes mobilisés.
- VI. Critiquer et argumenter sur des propositions éthiques en lien avec les assuétudes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours 1 : Histoire sociale et économique des drogues.
Cours 2 : Acteurs des politiques drogues en Belgique.
Cours 3 : Sociologie des usagers de drogues.
Cours 4 : Offre de soin, paradigmes, méthodologies de travail.
Cours 5 : Panel d'intervenants (ambulatoire)
Cours 6 : Panel d'intervenants. (résidentiel)
Cours 7 : Panel d'intervenants. (thématique légalisation)
Cours 8 : Innovations sociales et société dans le champ des assuétudes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.

Sources et références

ESCOHOTADO A., (1995), « Histoire élémentaire des drogues », Paris, Editions du Léopard.
MAC COY A-W., (1999), « La politique de l'héroïne », Milan, Editions du Léopard.
LABROUSSE A., (2005), « Afghanistan, opium de guerre, opium de paix », Paris, Mille et une nuits.
JACQUES J-P., FIGIEL C., (2006), « Drogues et substitution », Bruxelles, De Boeck.
OEUVRAY K., (2009), « Rester dépendant des institutions médicosociales », Paris, L'Harmattan.
BERGERON H., (2009), « Sociologie de la drogue », Paris, Collection Repères, La Découverte.
COPPEL A., DOUBRE O., (2012), « Drogues : sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition », Paris, Editions La Découverte.
MEDECIN DU MONDE., (2014), « Livre Vert sur l'accès aux soins en Belgique », Bruxelles, Kluwer.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Powerpoint
Partage d'articles .pdf en ligne
Bibliographie spécialisée disponible
Sites Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il sera demandé aux étudiants de remettre un travail de groupe d'environ 20 pages sur un sujet qu'ils auront collectivement choisi, en lien avec les thématiques abordées dans le cours.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et insertion socio-professionnelle			
Ancien Code	7_SOAS3B06N	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail et son inscription particulière dans notre société qu'est l'emploi sont omniprésents dans notre environnement. La compréhension de ce qui se joue à ce niveau est singulière, multiple et toujours plus incertaine et mérite que les étudiants, futurs assistants sociaux, s'y attardent: l'emploi peut en effet contribuer à une participation pleine et entière dans la société mais son nonaccès, sa perte ou son manque peuvent entraîner l'exclusion...

Le non-emploi culpabilise souvent, à titre individuel, la personne qui le vit et lui fait, trop souvent, en porter par elle seule la responsabilité alors que celle-ci est collective.

Accompagnement, formation, orientation, jobcoaching versus activation, contractualisation, contrôle, sont des leitmotifs de politiques publiques ciblant des publics particuliers précarisés par rapport à l'emploi: des jeunes (NEET) et des moins jeunes, des migrants et des personnes peu qualifiées, des personnes présentant des difficultés sociales et des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale, des chômeurs de longue durée et des personnes en reconversion professionnelle...

C'est un espace où de nombreuses politiques publiques spécifiques se déploient et c'est également un terreau où le secteur associatif a pu déployer ses ailes depuis plus de 40 ans. A découvrir...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

1/ Situer la "naissance" et l'évolution du secteur de l'insertion socio-professionnelle dans son contexte économique, politique et social.

2/ Identifier les politiques à l'oeuvre, les services et acteurs porteurs desdites politiques ainsi que leurs logiques et contraintes.

3/ Clarifier les rôles et postures, approcher les méthodologies d'intervention et d'accompagnement des acteurs de l'insertion socio-professionnelle (entretien individuel, travail de groupe, jobcoaching, accompagnement et soutien jusque dans l'emploi....)

3/ Découvrir et observer la diversité de leurs pratiques, leurs réussites et leurs limites, leur créativité et leur mobilisation, les tensions qui les traversent, les paradoxes auxquels ils se confrontent...

4/ Comparer les différents acteurs, identifier leurs marges de manoeuvre et repérer les cohérences/incohérences des actions d'accompagnement réalisées.

5/ S'intéresser à l'évolution de leurs dénominations: facilitateur, case manager, jobcoach, conseiller référent, agent d'insertion, capteur d'emploi....

5/ Développer un regard réflexif sur le secteur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La société salariale et son évolution dans le temps.
- Le concept d'insertion et son développement.
- La réalité du marché de l'emploi actuel. Qu'en est-il? Quelles évolutions sont en cours? Quelles perspectives cela laisse-t-il entendre pour les moins qualifiés, les plus éloignés de l'emploi? Quelles pistes peuvent être explorées?
- Le public concerné. Qui est-il? Qu'est-ce qui le caractérise actuellement? D'où viennent les difficultés qu'il rencontre? Qu'en est-il de sa capacité de mobilisation, de sa motivation?
- Les politiques. Quels sont les choix, les orientations politiques?
- Le panorama des acteurs sociaux en nombre: institutions, services, travailleurs sociaux et autres. Quelles sont leurs motivations? Leur dynamisme? Leurs difficultés? Leurs ressources? Leurs success stories? Qu'est-ce qui contribue à la pérennité de ce secteur? Qui lui donne sens pour poursuivre ses interventions?

Démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage se veulent diverses et complémentaires pour explorer au mieux les tenants et aboutissants de ce secteur:

- Cours magistral pour les contenus plus théorique et historique
- Proposition de préparation de cours et recherches d'informations par les étudiants sur des thématiques anticipées comme les différents types de publics.
- Témoignages d'acteurs de terrain divers (Forem, Syndicat, Cisp, CPAS, Mission Régionale, ...) et/ou de jeunes professionnels (anciens étudiants) travaillant dans le secteur pour repérer adéquatement les pratiques et méthodologies à l'oeuvre.
- Témoignages en mode "bibliothèque vivante" de personnes ayant vécu le processus d'insertion socio-professionnelle.
- Partage d'outils de mobilisation/formation des demandeurs d'emploi et apport de référents de compréhension de la motivation de ce public.
- Mise au travail d'un parallélisme entre la situation des usagers du secteur et celle des étudiants, notamment pour ce qui concerne la motivation, la mobilisation dans un projet.
- Approche interactive basée sur l'expérience professionnelle des étudiants en stage.
- Recherches documentaires sur le vécu des personnes en insertion/réinsertion
- Travaux de groupe et animation de table d'échange (questions à préparer) avec intervenants du secteur.
- Participation (encore à confirmer) à une séance de travail de la Chambre Emploi Formation, visite d'institutions du secteur, échange avec des travailleurs sociaux.

Le secteur s'y prêtant particulièrement, le souhait est d'amener l'école au terrain de l'intervention sociale. Des intervenants et bénéficiaires ont été sollicités et ont accepté de s'investir, de partager leur(s) expérience(s), d'échanger. La participation (à savoir la présence et l'investissement en séance) est donc essentielle (obligatoire à 80%) et concomitante de la réussite du processus proposé pour les cours avec invités et les activités prévues à l'extérieur qui, par ailleurs, permettront la réalisation des fiches demandées pour le travail d'évaluation finale.

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'attractivité du cours est clairement souhaitée par le biais des échanges tant avec des professionnels de terrain qu'avec des bénéficiaires. Le contenu se veut concret et accessible.
- Le but est que la réalité soit approchée de façon pratique, tangible et compréhensible.
- Des espaces d'expression, de participation, de questionnement seront dynamiquement proposés tant avec les invités qu'avec l'enseignante. Toutes questions seront toujours bienvenues.
 - L'évaluation sera organisée de façon formative avant d'être certificative.

Sources et références

- Bourgeois, E. et Chapelle, G (dir), (2011), Apprendre et faire apprendre. Presses Universitaires de France.
- Bourgeois, E. (2006). Tension identitaire et engagement en formation. Dans J-M. Barbier, E. Bourgeois, G. de Villers et M. Kaddouri. Constructions identitaires et mobilisation de sujets en formation (p. 65 -117). L'Harmattan.
- Bourgeois, E. (2011). Chapitre 16 : la motivation à apprendre. Apprendre et faire apprendre, 233-253. Repéré à <https://www.cairn.info/se-motiver-a-apprendre--9782130558637-page-1.htm>
- Busquin, P., Chapelle, G., Colmant, B. et Winnen, E. (2016). Ceci n'est pas une crise. Renaissance du livre.
- Dubar, C. (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle. Revue Education et sociétés. 2001/1 (7), 23-36. <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2001-1-page-23.htm>
- Duvoux, N. (2009). L'autonomie des assistés. Le Lien Social.
- Gaspar, J-F. (2012). Tenir! Les raisons d'être des travailleurs sociaux. La Découverte.
- Gaulejac de, V. (2011). Travail, les raisons de la colère. Editions du Seuil.
- Ziegler, J. (2018). Le capitalisme expliqué à ma petite fille (en espérant qu'elle en verra la fin). Editions Le Seuil.

- L'Observatoire. (2022). Quel accès à l'emploi pour les publics plus fragiles?

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Power point mis à disposition sur connected
- Articles de revue ou de presse
- Mise à disposition de ressources légales et autres utiles
- Sites internet pertinents

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en la réalisation d'un travail écrit certificatif.

Une première partie de celui-ci peut être relative à la présentation par l'étudiant de son propre parcours scolaire et professionnel et de son rapport à la motivation à travers celui-ci. Elle comprendra une présentation descriptive et analytique (ressources documentaires sur la motivation à apprendre).

La seconde partie, en mode immersion dans le vécu de l'insertion socio-professionnelle, rendra compte, au fur et à mesure des rencontres, échanges, visites et activités proposées dans le cours, par le biais de fiches récapitulatives, des prises de conscience de l'étudiant par rapport au travail réalisé dans le secteur, de celles relatives au vécu des bénéficiaires....

Les croisements avec des lectures apporteront de la qualité à l'argumentation.

Le questionnement central du cours est orienté sur la motivation des candidats en insertion socio-professionnelle dans le contexte prescripteur et contraignant actuel. Il se fondera sur les acquis personnels, du cursus et une recherche documentaire fiable. La prise de conscience de l'émergence d'une identité professionnelle propre de l'étudiant sera avantagement envisagée.

La tension dans la posture d'intervenant social pourra être également réfléchie et des perspectives innovantes seront une plus-value.

La mise en perspective d'un parallélisme entre la situation des usagers du secteur et celle des étudiants, notamment pour ce qui concerne la motivation, la mobilisation dans un projet, pourra avantagement être mise en avant. De même que les découvertes relatives à leur propre future insertion socio-professionnelle.

Les consignes de rédaction des documents écrits propres à l'école devront être respectées tout comme le référencement APA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Le travail certificatif peut être accompagné d'évaluations formatives en cours d'écriture.

L'étudiant sera invité à contacter l'enseignante en ce sens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).